

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 3

Artikel: Le club des amis de liberté dans le temple Saint-Laurent, Lausanne
Autor: Monnet, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tout temps, ne serait pas de trop pour recevoir tous les promeneurs qui se complaisent à voyager au-dessus des toits.

S. C.

Le club des amis de liberté,

dans le temple de Saint-Laurent, à Lausanne.

C'était en 1798. Le Pays de Vaud voyait s'ouvrir pour lui une ère nouvelle; la domination bernoise était à l'agonie; les grands principes de la révolution française avaient trouvé chez nous de nombreux adhérents, et, pour favoriser leur libre essor, une armée française venait de mettre le pied sur notre territoire. Il s'agissait de changer complètement nos institutions; on proclamait la liberté, l'égalité, et l'on voulait faire de la Suisse une république calquée sur le modèle de celle de la grande nation. Mais les nouvelles idées ne s'étaient pas encore emparées des masses; pour les implanter solidement parmi nous, il y avait des préjugés à combattre, des anciennes habitudes à vaincre, des craintes à rassurer; les habitants de la campagne surtout préféraient le *statu quo* aux horreurs de la guerre et à la présence de l'étranger sur notre sol. Cependant le Pays de Vaud, qui avait tout à gagner dans la révolution, en devint le foyer; ce fut là que, par leurs instigations, les généraux français provoquèrent les passions populaires, pour en étendre l'effet aux autres parties de la Suisse, où l'ancien ordre de choses était plus difficile à déraciner. Lausanne, véritable centre du mouvement et de l'effervescence du patriotisme, eût ses jacobins, ses fougueux orateurs, ses Robespierre et ses Danton. Il s'y forma des sociétés populaires à l'exemple desquelles on vit s'en former d'autres dans les diverses localités du canton. Une de celles qui firent le plus de bruit à cette époque fut la *Société des Amis de la Liberté*. L'instruction publique et le maintien des droits de la nation nouvellement émancipée, tel était son programme. Ayant besoin d'un local suffisant pour les séances de la société et leurs nombreux auditeurs, les *Amis de la liberté* s'emparèrent du temple de St.-Laurent. La chaire fut convertie en tribune populaire, les murs décorés de guirlandes de verdure et le buste de Guillaume Tell, à côté d'une figure de femme, emblème de l'Égalité, placés au chœur de l'église. On y ajouta plus tard les bustes de Bonaparte, de J.-J. Rousseau et du général Brune.

C'est au milieu de cet appareil, dans ce saint lieu, transformé ainsi en salle de club politique, que le 9 février 1798, après un air patriotique joué par une musique guerrière, le citoyen Boisot ouvrit la séance par ces paroles :

« Peuple souverain! je m'adresse à toi, je viens t'annoncer ta gloire future et tes immortelles destinées. Des tyrans secouaient des chaînes de fer sur ta tête courbée, aujourd'hui tu as levé ta tête, ces chaînes se sont brisées, et les tyrans ont été repoussés de ton sein.

.

» Ici nous pourrons débattre les devoirs des gouvernants et des gouvernés, nous étudierons les lois qui font le bonheur des Etats, nous fixerons les limites des pouvoirs, et nous ferons voir la manière dont ils doivent être balancés..... Ici nous arracherons le masque de l'aristocratie, qui se cache encore derrière les débris de son trône, et qui cherche à en rejoindre les éclats dispersés. Nous vous dirons: craignez ceux qui vous caressent et vous encensent; leurs caresses tendent à vous enchaîner et leur encens est un poison.

» Vaudois! vous devez jurer de demeurer égaux et libres. Vous direz donc aux tyrans et à leurs vils partisans: tremblez, car la mort est sur vos têtes, tremblez, car nous avons tous juré de vivre libres ou de mourir. Vous direz à vos défenseurs: marchez avec confiance dans la carrière de la liberté, nous sommes ici pour vous soutenir; le bras de tous les Vaudois est levé pour frapper l'aristocratie, le despotisme chancelle, il tombe, il meurt... O liberté, tu triomphes! ton autel est dans notre cœur, et sera celui de nos neveux, et les siècles à venir t'adoreront! »

Ce discours donnera une idée de la disposition des esprits et de la tenue de l'assemblée.

Les membres de la *Société des Amis de la liberté* étaient pourvus d'une carte d'entrée et occupaient le parquet. Une foule de citoyens et de citoyennes envahissait les galeries. Les places à droite du président, siégeant dans la chaire, étaient réservées pour les Français; celles de gauche étaient destinées aux autres sociétés populaires du pays.

Outre l'orateur Boisot, fort goûté de l'assemblée, on y applaudissait souvent les discours énergiques des citoyens Develey, professeur; Verdeil, docteur; Fiaux, Dubois, François, professeur; Mourer, libraire, etc. C'est ce dernier qui, en 1797, lors du passage du général Bonaparte à Lausanne, lui présenta une nouvelle édition du *Contrat social*, de J.-J. Rousseau, avec cette dédicace :

AU CITOYEN BUONAPARTE,

général en chef de l'invincible armée d'Italie,

Citoyen général,

« J'ai quelque pressentiment, dit J.-J. Rousseau dans son deuxième livre du *Contrat social*, qu'un jour la petite Isle de Corse étonnera l'Europe... »

L'Europe demande aujourd'hui, Citoyen général, quel est le lieu de votre naissance?

« La Renommée répond à l'Europe
C'est l'Isle de Corse.

Je suis

Citoyen général

Un de vos admirateurs,
J. MOURER, libraire.

Lausanne, en Suisse, 15 août 1797.

Le titre de l'ouvrage portait, en médaillon, le portrait du général, avec ces mots :

A l'immortalité.

Dans la même occasion, des jeunes filles de Lau-

sanne, habillées aux trois couleurs, lui présentèrent des couronnes. M^{lle} Mourer, qui était du nombre, lui dit :

Poursuis ta brillante carrière,
Vainqueur humain, chéri des cieux,
Prépare un chemin de lumière
Où vont s'élanter nos neveux,
L'ombre de César s'humilie
Ta gloire abaisse sa fierté.
César asservit l'Italie,
Tu lui rendis sa liberté.

Nous verrons plus tard M^{lle} Mourer jouer un rôle assez important dans la *Société des amis de la liberté*.

(La suite prochainement.)

L. M.

Relation

du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810.

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

VIII.

Il est à présumer que le ponton avait été aperçu ; mais le commandant du fort, croyant sa proie certaine, ne voulait faire tirer que lorsque le vaisseau aurait été à demi-portée de canon ; ce qui le prouve, c'est que lorsqu'il vit que le vent était favorable aux prisonniers, il fit au hasard une décharge de toutes ses pièces, dont un boulet tua un soldat.

La bombarde anglaise, qui avait évité le ponton, eut sa revanche de la peur qu'elle avait eue, elle commençait à lancer des bombes ; une d'elles étant tombée sur la dunette, perça les trois ponts et alla faire son explosion à fond de cale, où étaient les prisonniers espagnols, qui en furent quittes pour la peur ; dans sa chute, elle coupa le corps d'un commandant, homme âgé qui s'était jeté sur un matelas, en disant qu'il mourrait aussi bien dans son lit qu'ailleurs, si la mort devait le frapper. On se hâta de répandre de l'eau pour éteindre le feu qui avait pris à quelques planches.

M. Foras, major, avait fait construire secrètement depuis quelque temps à fond de cale un petit canot qui pouvait contenir trois personnes ; ce canot fut mis à la mer ; M. Foras et deux marins s'y embarquèrent pour aller demander du secours aux troupes françaises qui étaient aux environs ; la mer était assez mauvaise, et l'on craignait beaucoup qu'ils n'arrivassent pas. A minuit le ponton échoua sur un banc de sable, à une demi-lieue environ du rivage et d'un fort nommé Trocadero, occupé par les troupes françaises.

On attendait avec la plus vive impatience d'avoir des nouvelles de terre ; on craignait de voir arriver le jour trop tôt, et, de l'autre, les heures que l'on passait dans l'attente paraissaient d'une longueur excessive. Les femmes montraient beaucoup de courage, aucune ne témoignait de la crainte, et tandis que les hommes faisaient des paquets où ils mettaient ce qu'ils avaient de plus précieux ; les femmes s'occupaient à lier leurs enfants sur des planches afin de pouvoir les jeter à la

mer et les sauver, en cas que le feu prit au vaisseau ; dans cette occasion il n'y eut que les femmes qui n'avaient point d'enfants qui songèrent à emporter quelques effets.

A une heure, trois nageurs de la société nautique reçurent l'ordre d'aller à Porto-Réal pour hâter l'arrivée des secours que l'on attendait ; on craignait avec raison que si l'on ne pouvait pas opérer le débarquement avant le jour, l'ennemi n'employa tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour s'y opposer.

Le grand radeau plat était sur le point d'être fini ; on espérait pouvoir le mettre à la mer avant le jour, et d'embarquer dessus les femmes, les enfants et les vieillards ; des nageurs devaient le tirer avec des cordes.

A trois heures on n'avait point de nouvelles, tout paraissait calme sur la côte ; le feu de l'ennemi avait cessé depuis quelque temps ; mais on entendait au loin dans la baie un bruit qui n'était pas ordinaire et qui ne présageait rien de bon pour le moment où le jour paraîtrait. A quatre heures on est dans les plus vives inquiétudes, et, craignant qu'il fut arrivé quelque chose de fâcheux aux personnes parties précédemment, les chefs supérieurs décidèrent qu'il fallait envoyer encore quelques nageurs à terre, espérant qu'ils seraient plus heureux, M. Chapuis de Lausanne, un des chefs de la société nautique, et M. Guery, aussi de Lausanne, furent choisis pour remplir cette mission ; et quoique M. Chapuis eut à cette époque un rhumatisme qui le privait du bras gauche, il ne balança pas à se décider. Le jour était près de paraître, une faible lueur laissait à peine entrevoir les côtes, la mer agitée, et la marée redescendant étaient des obstacles qu'il fallait vaincre pour aborder. Ces deux nageurs se dépouillèrent de leurs vêtements et s'élançèrent à la mer ; M. Barthes, capitaine au troisième régiment suisse, veut les suivre ; mais au moment où il allait se jeter à la mer, une bombe éclate près du ponton, et lui occasionne une si grande surprise qu'il tombe à l'eau et se noie.

Il y avait environ un quart d'heure que les deux nageurs étaient en route, lorsque le fort espagnol fit une décharge de toute son artillerie, dirigée entre la terre et le ponton, dans l'intention de s'opposer à la fuite de ceux qui la tenteraient à la nage ; un boulet sillonna l'eau entre Guery et Chapuis qui n'étaient pas à plus de deux toises l'un de l'autre ; et après trois quarts d'heure de grands efforts ils abordent enfin le rivage ; ils ne perdent pas de temps, ils courent à toutes jambes au fort du Trocadero, occupé par les Français, préviennent le commandant de l'évasion des prisonniers, et continuent leur marche sur Porto-Réal, situé à une lieue du point où ils avaient abordé ; ils y arrivent rendus de fatigue et mourants d'inanition ; ils préviennent le commandant de la situation des prisonniers.

(La suite au prochain numéro.)

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.